

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois: 13.50

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, aux bureaux du Journal.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, Libraire, Grand-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAURET ET C^o, 34, rue Notre-Dame-de-Victoire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, aux bureaux du Journal.

ROUBAIX, LE 19 JUIN 1883

L'IMAGERIE SCOLAIRE

Le Gouvernement a décidé qu'on remettrait, à titre de récompense, aux enfants qui suivent les écoles primaires, des images rappelant les grands faits de notre histoire nationale.

L'idée est excellente. Tout ce qui grave dans le cœur de nos enfants le culte de la France nous est essentiellement sympathique.

Des spécimens de ces images ont été demandés. Ils ont afflué au ministère de l'Instruction publique; mais il résulte d'un rapport inséré à l'Officiel, que presque tous étaient mauvais, parce qu'on y parlait de personnages illustres des seizième et dix-septième siècles.

Voilà comment on écrit l'histoire dans l'entourage de M. Jules Ferry, comment on y pratique la neutralité de l'enseignement; comment on y comprend l'amour de la Patrie, le respect de nos traditions nationales.

Henri IV est indigne de l'admiration de nos enfants; Sully est « une gloire suspecte ».

Turenne, Condé, Catinat, Villars, qui sauva la France à Denain, ne doivent pas trouver place dans l'enseignement public.

Il ne faut pas que les enfants de Flandre sachent qu'ils doivent à Louis XIV l'honneur d'être Français.

Il ne faut pas que les Alsaciens sachent que les maréchaux du Grand-Roi les firent Français et que la Révolution les a livrés à l'Allemagne.

Il faut que les petits Nancéiens ignorent que la Lorraine est devenue Française sous Louis XV.

Toute cette formation lente, courageuse; toute cette extension progressive du territoire national, tout cela doit être ignoré, parce que rien de cela n'est l'œuvre de la Révolution.

C'est une gloire suspecte que celle de Jeanne-la-Lorraine, que Paul Deroulé appelle avec raison « la patronne des envahis ».

Et si nos gloires militaires doivent être ignorées, il faut aussi que nos gloires scientifiques, littéraires et philosophiques restent dans l'ombre.

Il ne faut pas que nos enfants sachent que Bossuet fut un orateur incomparable; Fénelon un écrivain dont la grâce et la piété sont restées légendaires; Pascal, un penseur profond, un écrivain nerveux, un savant mathématicien; Descar-

tes, un philosophe par qui l'art du raisonnement, la psychologie et la langue française firent un pas immense.

Mais ils apprendront que Voltaire, l'ami du Roi de Prusse et l'ennemi des Welches — lisez Français; — ils apprendront que Voltaire baffoua les prêtres et fut un patriote.

Il s'en va certain qu'entre les deux peuples, une amitié naturelle existe qu'aucun dissentiment ne peut détruire.

On ne leur enseignera pas que la Révolution répondit à Lavoisier, demandant à la guillotine quelques jours de sursis pour résoudre un problème scientifique: « La République n'a pas besoin de chimistes! »

On exallera Marat, et on conspuera Charlotte Corday, que Lamartine a appelée « l'ange de l'assassinat ».

On ne parlera pas de Jeanne de Bavais, mais en n'oubliera pas l'histoire de Théroüane de Méricourt.

Et lorsqu'on aura ainsi supprimé quatorze siècles de notre histoire, lorsqu'on aura appris à la jeunesse que la France date seulement de la prise de la Bastille, que les hommes de 93 furent des géants, que ceux de 1871 sauvèrent la République en danger, lorsqu'on aura fait l'éloge de la Révolte, et supprimé toutes les idées morales qui contiennent l'homme dans la voie du devoir, il ne faudra point s'étonner si les générations nouvelles transfèrent nos places publiques en champ de bataille, où l'on se battra pour l'assouvissement ou de ses passions, ses appétits immodérés.

Il y a une loi contre ceux qui empoisonnent leurs semblables. Il en faudrait une surtout contre ceux qui empoisonnent ainsi l'esprit public, violent la majesté de l'histoire, et corrodent l'âme de nos enfants.

Si cette loi existait, les hommes qui nous gouvernent s'assoieraient sur les bancs de la cour d'assises, au lieu de siéger dans les Palais de l'Etat.

RUSSES ET FRANÇAIS

Nous avons soutenu dans ce journal que la France ne pouvait, ne devait avoir en Europe qu'un seul allié: la Russie.

Un écrivain d'un grand talent, un homme politique de haute valeur, très versé dans le monde de la diplomatie, M. Philippe de Grandlieu, développe au jourd'hui la même thèse avec l'autorité qui s'attache à sa personnalité.

Voici un extrait de son article: « Il y a peu de jours, les journaux de Cologne et de Berlin, avec cet instinct qui fait pressentir les vrais périls, supputèrent minutieusement le nombre de fantassins, de chevaux et de canons que pourraient mettre en ligne l'Allemagne actuelle, l'Autriche et l'Italie, contre les canons, les chevaux et l'infanterie franco-russe, et en constatant une légère supériorité numérique en faveur de la coalition, ils ne paraissent pas entièrement rassurés par ce faible excédent de quelques escadrons.

« En réalité, c'est là le cauchemar du

nouvel empire, c'est là le fantôme qui trouble son sommeil! Depuis vingt ans, le chancelier de fer en est obsédé, et aujourd'hui plus que jamais ce spectre l'importune à travers ses prospérités et ses grandeurs, l'ombre de la France et de la Russie alarme son soleil!

« Il est certain qu'entre les deux peuples, une amitié naturelle existe qu'aucun dissentiment ne peut détruire.

« En 1829, l'accord de la France et de la Russie était fait pour le règlement des grandes questions européennes, et sans la chute de la Restauration, qui changea toute la politique de l'Empereur Nicolas, l'alliance étroite des deux puissants Etats eût bientôt porté tous ses fruits de civilisation et de paix.

« Depuis, la guerre de Crimée elle-même, malgré son acharnement militaire, n'a pu altérer la sympathie naturelle des deux peuples, et on se souvient de la courtoisie affectueuse avec laquelle fraternisaient, durant les heures de trêve, les officiers des deux armées.

« Aujourd'hui, les mêmes sentiments amicaux des deux nations, qu'aucune rivalité historique ne sépare, qu'aucun intérêt sérieux ne divise, que de nobles tendances portent l'une vers l'autre, et qui ont l'instinct qu'elles sont peut-être destinées à contenir un jour le débordement de leurs communs ennemis: l'Allemagne et l'Angleterre.

« Aussi, semblent-elles se chercher à travers l'Europe et se tendre la main par-dessus leurs adversaires aux aguets. — Mais, hélas! outre qu'il n'existe chez nous aucun principe de stabilité à l'ombre duquel les forces nationales puissent s'organiser et une politique extérieure s'affirmer et se poursuivre, à quel vœux-vous que, dans notre République, puisse essayer de se joindre entendre la bonne volonté de la Russie? Est-ce avec la nullité constitutionnelle et personnelle de M. Grévy qu'elle peut contracter une alliance? Est-ce sur la foi de M. Challemlacour qu'elle peut risquer une si vaste partie et jouer ses propres destinées?

« Comme l'a si bien dit d'un mot le duc de Broglie: « Il n'y a rien ni personne » à qui puisse s'adresser une sympathie étrangère, et voilà pourquoi nous restons isolés et menacés, en face de concours tout prêts à soutenir puissamment avec nous la cause de la justice et de la paix européenne.

« C'est l'action combinée de la Prusse et de l'Angleterre qui a fait notre désastre de 1815. Est la haine de l'une et l'abandon de l'autre qui ont fait notre écrasement de 1870. C'est leur jalousie séculaire qui nous poursuivra toujours. — Que l'anniversaire de Waterloo nous en fasse au moins souvenir, en nous suggérant de chercher la seule alliance qui soit capable de nous relever de nos abaissements et de notre impuissance.

« Quand cesserons-nous de nous résigner

à coupir ainsi dans la faiblesse et la honte, en ayant sous la main la force et l'honneur, c'est à dire la double solution intérieure et extérieure qu'a pris soin de nous indiquer si souverainement notre ennemi lui-même?

« En s'efforçant d'empêcher la monarchie au dedans et l'alliance russe au dehors, comme les deux choses qu'il redoute le plus pour la durée de son œuvre, le chancelier de fer n'a-t-il pas révélé par là même à notre patriotisme les deux voies où nous devons chercher le salut? »

LA SITUATION FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS

Elle n'est point prospère et surtout elle ne va point en s'améliorant, si nous en jugeons par l'exposé des motifs du projet de loi que M. Waldeck-Rousseau vient de déposer sur le bureau de la Chambre, relatif à la répartition du fonds de quatre millions destiné à venir en aide aux départements. Ecoutez plutôt ce que dit le ministre de l'intérieur:

« Depuis l'année dernière, la situation financière des départements s'est quelque peu modifiée. En 1882, les départements consacraient à leurs dépenses le produit de 16,48 centimes extraordinaires. Il en supportent aujourd'hui 17,04, et la proportion moyenne s'est ainsi élevée de 18,50 à 19,58. Cette augmentation doit être attribuée aux sacrifices occasionnés par les dépenses rurales aux chemins vicinaux, aux écoles normales et aux chemins de fer.

« Le recouvrement de l'impôt direct s'effectue d'ailleurs à peu près dans les mêmes conditions; le taux des frais de poursuite n'est élevé en effet que de 1,71 à 1,75. Ce qui ressort de cet exposé de motifs, en dépit de l'euphémisme officiel, et malgré les paroles, la a peu près, les quelques peuvent arriver à atténuer les charges qu'on y a à dessein accumulées, c'est que les finances de nos départements en général sont obérées, que leurs charges se sont accrues depuis l'année dernière et qu'elles les supportent moins facilement, puisque les frais de poursuite ont augmenté.

« Quant aux départements, en particulier, dont le budget est en déficit et qui ne pourraient joindre les deux bouts, si l'Etat ne leur venait en aide, ils sont au nombre de 53; une jolie proportion, comme on voit: 53 sur 85, c'est presque les deux tiers. Mais il n'en faut pas conclure que les 32 autres départements rouleront sur l'or: ils peuvent passer de secours, voilà tout; et leur richesse n'est point telle qu'elle puisse faire compensation à la pauvreté de leurs voisins. Ce n'est donc pas avec les excédents des uns que le Gouvernement entend combler les déficits des autres; il n'en a pas plus la possibilité qu'il n'en aurait le droit. Où va-t-il donc trouver les moyens de venir en aide aux départements obérés?

« Oh! tout simplement dans la bourse commune du pays, dans le trésor de l'Etat. Mais l'Etat lui-même, où pulse-t-il ses ressources? Oh! prend-il les quatre millions de francs qu'il va généreusement allouer aux départements pauvres? Dans la poche des contribuables, naturellement. Mais est-ce seulement aux contribuables des départements plus prospères qu'il va demander cet argent? Non, ce ne serait pas juste. Il s'adressera également aux contribuables des départements les plus gênés; et ceux-ci supporteront, aussi bien que les autres, leur part de la dépense totale.

« Ils sont déjà accablés d'impôts, ils succombent sous le faix, ils sont las d'ajouter

chaque année centimes additionnels sur centimes additionnels, et déclarent qu'il leur est impossible d'aller plus loin. Qu'ils se rassurent, l'Etat vient à leur secours. Mais comment? En leur faisant payer, sous forme de contributions nationales, une bonne partie de ce qu'ils refusent de payer comme taxes départementales. Ils commencent par porter à la caisse de droite une notable portion de l'argent qu'ils ont

essentié à toucher à la caisse de gauche. Voilà à quoi se réduisent pour eux ces prétendus libéralités de l'Etat. Voilà le beau présent que le Gouvernement va leur faire faire par les Chambres! Les pauvres gens s'aperçoivent sans doute aisément qu'il leur faudrait beaucoup de cadeaux de ce genre pour améliorer sensiblement leur situation financière.

REVUE DE LA PRESSE

Nous avons publié, il y a deux jours, une lettre adressée par M. Dupuis, explorateur du Tonkin, au Gaulois, en réponse à certaines imputations de M. Rochefort.

Voici la réponse faite ce matin dans l'Intransigeant, par M. Henri Rochefort:

LA CHINE ET SON MAGOT

M. Dupuis, à qui l'exploration du Tonkin a, paraît-il coûté beaucoup d'argent, comme, d'ailleurs, à tous les contribuables, répond, ou plutôt ne répond pas à la lettre adressée par M. d'Hérison au Gaulois.

« Il nous raconte sa vie, ce qui est plus intéressant pour lui que pour nous. Il était ruiné et malade à Saigon. Il ajoute qu'étant arrivé à Paris sans un sou, mais bien décidé à faire entendre sa voix — traduction tonkinoise: à réclamer six millions au gouvernement français — il fut mis en rapport avec M. Laurier, que ses talents, dit M. Dupuis, plaçaient au premier rang pour les affaires du contentieux. Nous ne le savions que trop.

« Seulement Laurier constatant, après la rédaction de son traité, que les pépites tardaient à faire leur apparition, lâcha cette affaire-là pour d'autres à la fois moins brillantes et moins aléatoires.

« Je dirai, quand il le faudra, insiste M. Dupuis, de quel côté sont venues les propositions intéressées.

« Quand il le faudra? mais il le faut. Jamais même il ne l'a tant fallu. On demande à M. Dupuis de nous exposer les origines officielles ou secrètes de l'expédition, et il calame notre curiosité par ce renseignement évasif:

« Tout cela serait beaucoup trop long à développer ici. J'y reviendrai si cela est nécessaire.

« Rien n'est plus nécessaire et, au lieu d'y revenir, il se contente de s'apitoyer sur lui-même, de vendre son piano », comme on dit au théâtre.

« Ce serait une folle injure, soupire ce martyr, de supposer que le pauvre explorateur ruiné ait été obligé d'employer la corruption pour s'assurer l'appui de la presse.

« Nous n'avons pas parlé des journalistes. Nous avons parlé des députés. La phrase de Laurier est explicite: « Dupuis trouve que les députés sont décidément trop chers. Nous n'avons non plus jamais prétendu que M. Dupuis ait fait des cadeaux: nous avons mentionné ses promesses, pour le cas où ses revendications aboutiraient. Nous n'y avons cependant mis ni

ambages ni circonlocutions. La situation est celle-ci: « M. Dupuis s'étant mis en tête de réclamer six millions à l'Etat, s'est engagé vis-à-vis de certains personnages à leur abandonner environ quinze cent mille francs sur cette somme, s'ils employaient leur pouvoir ou leur influence à la lui faire payer.

« Rien n'est plus clair. A ces questions d'une neteté parfaite, l'explorateur du Tonkin n'avait qu'une réponse: ou nommez ceux auxquels Laurier fait allusion dans ses lettres, ou nier qu'il ait promis quoi que ce soit à qui que ce soit. Or, il ne nomme personne, mais il ne nie rien, puisqu'il reconnaît que des propositions intéressées lui ont été adressées.

« Si les conquérants qui, sous les noms de Ferry, Challemlacour et autres, rêvent d'annexer l'Extrême-Orient à la France, possédaient ce restant, non de pudeur, mais de simple propriété dont les salmaux les plus vulgaires ne parviennent pas à se débarrasser, ils mettraient M. Dupuis en demeure de dénoncer immédiatement les coquins qui lui ont posé ce dilemme scélérate:

« Ou vous nous compterez un million et demi sur les six que vous réclamez, ou vous en serez pour vos frais de revendications.

« Il est pourtant évident que les engagements dont nous parlons ont été pris par M. Dupuis, puisque l'expédition du Tonkin est en pleine activité. Si les pots-de-vin exigés n'avaient pas été promis, le commandant Rivière et ses hommes, seraient en bonne santé, et ils ne sont, à cette heure, la proie des vers, que parce que les promesses ont été faites d'un côté et acceptées de l'autre.

« M. Dupuis, qui est plein d'an vertume, nous permettra de lui faire observer que les soldats massacrés en son honneur autour de la citadelle d'Haïphong sont un peu plus à plaindre que lui. Sa lettre à un Gaulois semble, du reste, moins une justification de ses agissements et de ceux de ses collaborateurs qu'une excitation à la guerre contre le Tonkin et, en même temps, contre la Chine. C'est, en effet, de la conquête de ces formidables territoires que dépend le versement de six millions. Tu-Duc est la mauvaise foi incarnée; il faut en finir avec Tu-Duc, car si on le laisse sur le trône, M. Dupuis continuera à manquer de tout.

« Les malheurs de ce voyageur enépêties nous intéresseraient peut-être, s'ils ne nous avaient pas dévoré déjà encore plus de millions qu'il n'en réclame, et un nombre considérable de braves soldats que tous ses talents d'explorateur n'arriveront pas à remplacer.

« En résumé, s'il veut aller en Chine, c'est surtout pour en rapporter le magot.

« HENRI ROCHEFORT. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du lundi 18 juin 1883. Présidence de M. BRISSON. La séance est ouverte à 2 heures.

Les caisses d'épargne M. ROUVIER, au nom de la commission du budget, dépose un rapport sur le projet tendant à autoriser la Caisse des dépôts et consignations, à faire des avances à certaines caisses d'épargne.

Il demande la discussion immédiate. M. DE BAUDRY D'ASSON et M. SAINT-ARNAUD font observer que la Chambre n'est pas en nombre et que ce serait un escamotage. Ils sont rappelés à l'ordre.

La Chambre décide la discussion immédiate. L'ensemble du projet est adopté.

FEUILLETON DU 20 JUIN 1883—39—

LE CRIME DES AIRELLES

PAR SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX AGENTS

VI Sir Arthur

— SUITE —

Ce ne fut qu'au moment du repas du soir qu'il revit sir Arthur. L'Anglais l'avait précédé au salon; il causait avec la famille en attendant l'heure du dîner. Il était bien tel que l'avait peint Mlle de Cernusse: une tenue sévère et correcte, un physiognome impénétrable et glacé.

Le marquis des Airelles fit les présentations. — Monsieur Verlogien, artiste photographe du plus grand mérite. Puis, se tournant vers l'agent. — Je vous présente sir Arthur Warthon, un de mes amis. L'Anglais fit un salut sec, puis se tournant du côté des dames, il continua la conversation commencée.

« Ce n'est qu'en Angleterre, au fond de l'Ecosse que j'apparis par le Times l'horrible catastrophe arrivée au château des Airelles la nuit où je l'ai quitté. J'ai tout laissé pour venir m'associer à votre douleur. A-t-on, au moins, découvert l'assassin de cette malheureuse femme? »

Mme des Airelles, n'osant répondre à cause de la présence de Thérèse, ce fut celle-ci qui prit la parole.

« Le plus impénétrable mystère enveloppe encore cette affaire, répondit-elle, malheureusement, de fausses apparences ont égaré la justice, un innocent a été arrêté, M. Léon Gervais.

« Votre fiancé, mademoiselle? — Mais c'est absurde, inouï!... Cet artiste a été mon rival heureux, mais je lui rends justice en le supposant incapable d'avoir commis un tel crime. Je suis tellement convaincu de son innocence que, pas plus tard que demain, je lui donnerai une preuve de mon estime en allant le visiter.

« C'est bien parlé, fit Thérèse profondément touchée; je suis bien aise que vous ayez fait connaître votre manière de voir à ma chère tante, qui m'a tant blâmée hier lorsque je suis allée à la prison pour le voir.

« Désolé de ne pas partager vos préventions, madame la marquise... mais je crois que votre filleule a bien agi en protestant publiquement contre l'injuste accusation qui pèse sur l'homme dont elle doit porter le nom.

L'Anglais ne répondit pas; il se contenta de regarder douloureusement de la femme comme pour lui demander ce qu'il devait penser.

« La réponse ne se fit pas attendre. — OUI, s'écria Mlle de Cernusse, j'en ai vu, les apparences sont contre lui, mais ma conscience et mon cœur les démentent!

« Si telle est votre croyance, répondit l'Anglais, je ne puis que vous approuver votre conduite et admirer le courage que vous avez eu en vous mettant au-dessus des préjugés de l'opinion publique.

« La marquise n'en revenait pas de se voir si peu soutenue par celui qui, dans sa pensée, avait désormais toutes les chances pour épouser sa filleule.

« Annoncez du dîner mit fin à cette conversation. Pendant tout le repas, par une sorte d'assentiment tacite, on s'abstint de mettre sur le tapis cette conversation douloureuse. Les progrès de la photographie eurent en partie en homme au courant des découvertes de la science, et il émit cette idée qu'un jour la lumière détrônerait la peinture, en reproduisant mécaniquement les nuances les plus fugitives et les plus délicates.

« A la grande surprise de Mme des Airelles ce fut M. Verlogien qui prit la défense de l'art des artistes.

nous initient! Leurs toiles immortelles se dressent pas de vaincre à son rival dans la concurrence; le portrait photographique colorie ne diminue pas la clientèle des artistes qui s'en tiennent à cette spécialité.

« Les Caroux Durand, les Bonnat seront toujours cotés aussi cher.

Thérèse adressa un regard reconnaissant à M. Follefeuille pour sa théorie.

« C'est contre votre intérêt que vous soutenez cette thèse, observa la marquise.

« Madame, je gagne ma vie en exerçant mon métier; mais cela ne saurait m'empêcher de rendre justice à l'art et aux artistes.

Lorsque M. Follefeuille remonta le soir à sa chambre, il était perplexé et révéru. L'attitude de l'Anglais l'avait profondément surpris; il l'avait étudié avec une rigoureuse attention; il avait pesé chacune de ses paroles, sans pouvoir relever la moindre fautive note; tout avait été naturel et correct en lui. La défense généreuse de son rival lui semblait un pur chef-d'œuvre de politique. — Il a pris le meilleur moyen, se disait-il, pour succéder à son rival dans le cœur de sa fiancée; c'est un fort habile homme, un comédien merveilleux! Il n'a eu qu'un tort, celui de ne pas continuer son rôle hors de la scène; sa double manière d'agir avec son groom, alors qu'il se sent plus ou moins observé, est pour moi une véritable révélation. Je suis sûr que si on pouvait faire parler ce valet, si familier lorsqu'il se croit seul avec son maître, si respectueux pour lui devant les étrangers, on en apprendrait de belles! Le marconaire, du reste, a une de ces figures basses et sournaises qui sont l'indice des vices; il faudra tâcher de connaître celui auquel il donne la préférence, et s'en servir pour arriver à le confondre. Jousselin pourra m'être fort utile pour atteindre ce but.

feuille se rendit à l'écurie. Toby l'y avait précédé et était en train de faire le passage de ses chevaux.

« Sous prétexte de les admirer, le policier s'approcha. — De fameux trotteurs, fit-il! Le groom se contenta de répondre par un imperceptible salut.

« Pas causeur, pensa le faux photographe, qui malgré le mutisme du valet avait fait deux remarques importantes: Les petits yeux du gringalet aux cheveux rouges avaient l'éclat particulier à ceux des ivrognes; de plus, en passant près de lui, il fut saisi par une odeur d'alcool qui ne lui laissa aucun doute sur la nature du péché secret qu'il avait tant d'intérêt à deviner.

« Il était enchanté de sa découverte; c'était un atout de plus qui venait d'arriver dans son jeu.

Les photographies

C'était au début de la journée, en se réveillant, que Léonce Follefeuille avait l'habitude de faire ses plans de campagne. Il avait remarqué que l'esprit n'est jamais plus dispos ni plus lucide qu'aux heures matinales; après avoir constaté que le groom Toby était enclin au vice de l'ivrognerie, il avait de suite songé à en tirer parti; c'est son auxiliaire Jousselin qui allait être chargé d'observer ce personnage.

« Voici la nouvelle mission que je te confie, lui dit-il, lorsqu'il l'eut rejoint au lieu habituel de leur rendez-vous. Le groom dont tu as si bien observé les sinuosités allures m'est de plus en plus suspect; sa figure chaffourée, son regard louche, m'ont fait supposer que ce drôle de valet est un joli résumé des sept péchés capitaux; ce n'est pas seulement un paresseux, c'est de plus un ivrogne; le soleil

n'était pas levé que déjà il empestait l'air de vie.

« Avec ce goût pour la boisson, il doit fréquenter quelque cabaret des environs; tâche de le découvrir; le reste sera fort simple; tu l'arrangeras de façon à faire connaissance avec lui; tu l'inviteras à boire, tu feras en sorte de le griser sans perdre toi-même ta raison; enfin, fais le jaser, il faut absolument savoir ce qu'il a dans son sac.

« On fera son possible, M. Follefeuille. A partir d'aujourd'hui, je te fais luyoyer aux alentours du château; s'il en sort, comme cela est présumable, rien ne sera plus facile de le filer jusqu'à l'endroit choisi pour ses libations.

« Comme nos rendez-vous te gêneraient, je t'en dispense jusqu'à nouvel ordre. Je t'y retournerai que lorsque tu m'auras averti que tu as du nouveau à me communiquer.

« Mais comment faire pour vous prévenir? Je demandais à la poste une enveloppe à mon adresse; tu ne mettras qu'une feuille de papier blanc dans le pli, cela suffira; je saurai ce que cela veut dire, je te rejoindrai ici.

« Le nouveau rôle qu'il allait faire jouer à son compère n'était qu'une partie du plan qu'il avait conçu.

« Depuis qu'il avait dirigé ses soupçons du côté de sir Arthur, il désirait avoir sa photographie et celle de son valet. Il savait par expérience quels services rend l'invention moderne dans la recherche des crimes. Il avait d'abord en l'idée de se servir de sa canne lorgnette; mais il y avait bien vite renoncé de la crainte que sir Arthur, s'apercevant de sa manœuvre, n'ait le droit de s'en trouver offensé et par suite de demander son expulsion du château.